

France-Marseille: Data entry services

OJ S 133/2021 13/07/2021

Contract award notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Métropole d'Aix-Marseille-Provence

National registration number: 20005480700017

Postal address: 58 boulevard Charles Livon

Town: Marseille

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Postal code: 13567

Country: France

Contact person: Direction de la commande publique du Pays d'Aix

E-mail: Ld-direction-marches.paysdaix@ampmetropole.fr

Telephone: +33 488788800

Internet address(es):Main address: <https://www.ampmetropole.fr>Address of the buyer profile: <https://marchespublics.ampmetropole.fr>**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Métropole

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Réalisation de titres de transport scolaire comprenant la création du support et l'encodage de cartes à puce

Reference number: 72210070

II.1.2. Main CPV code

72312000 Data entry services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Réalisation des titres de transport scolaire ce qui comprend les prestations suivantes:

- l'encodage et la création des cartes à puce;
- la mise sous plis et l'envoi des cartes aux usagers;
- la vérification des données émises par l'export des titres de transport;

- la création d'un tableau des envois par le prestataire;
- la reconstitution de cartes;
- la gestion manuelle des cas particuliers;
- l'envoi de télédistribution;
- et la suppression des abonnements (en cas d'absence de certificat de scolarité ou de bourse).

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.7. Total value of the procurement

Value excluding VAT: 380 000,00 EUR

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

72312000 Data entry services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Main site or place of performance: Territoire de la Métropole Aix-Marseille Provence

II.2.4. Description of the procurement

Le présent marché a pour objet la réalisation des titres de transport scolaire ce qui comprend les prestations suivantes:

- l'encodage et la création des cartes à puce;
- la mise sous plis et l'envoi des cartes aux usagers;
- la vérification des données émises par l'export des titres de transport;
- la création d'un tableau des envois par le prestataire;
- la reconstitution de cartes;
- la gestion manuelle des cas particuliers;
- l'envoi de télédistribution;
- et la suppression des abonnements (en cas d'absence de certificat de scolarité ou de bourse).

II.2.5. Award criteria

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 20

Price - Weighting: 80

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

La valeur totale du marché (hors TVA) est donnée pour la durée de 48 mois, reconductions comprises.

La valeur du marché sur douze mois s'élève à 95 000 EUR. Ce marché relève de l'article R. 2113-7 du code de la commande publique et de l'article L. 2113-12 du code de la commande publique relatif à la réservation du marché à des structures employant des travailleurs handicapés.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.1. Previous publication concerning this procedure

Notice number in the OJ S: [2021/S 058-146982](#)

IV.2.8. Information about termination of dynamic purchasing system

IV.2.9. Information about termination of call for competition in the form of a prior information notice

Section V: Award of contract

Contract No: Z210126F00

Title:

Réalisation de titres de transport scolaire comprenant la création du support et l'encodage de cartes à puce

A contract/lot is awarded: yes

V.2. Award of contract

V.2.1. Date of conclusion of the contract

15/06/2021

V.2.2. Information about tenders

Number of tenders received: 1

The contract has been awarded to a group of economic operators: no

V.2.3. Name and address of the contractor

Official name: Coopsoc

Postal address: ZA de l'Agavon 1 avenue Jean Jaurès — Synergie Parc 15

Town: Les Pennes-Mirabeau

NUTS code: FR France

Postal code: 13170

Country: France

The contractor is an SME: yes

V.2.4. Information on value of the contract/lot

Total value of the contract/lot: 380 000,00 EUR

V.2.5. Information about subcontracting

VI.3. Additional information

Les pièces constitutives du marché sont consultables à la direction de la commande publique après prise de rendez-vous préalable dans le respect des dispositions de l'article R. 2181-3 du code de la commande publique.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22/24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Country: France

E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

Internet address: <http://marseille.tribunaladministratif.fr>

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif interrégional de règlement amiable

Postal address: préfecture de Région — boulevard Paul Peytral

Town: Marseille Cedex 20

Postal code: 13282

Country: France

Telephone: +33 484354000

Internet address: <http://www.paca.pref.gouv.fr>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Le requérant peut saisir le Tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique «Télérécours citoyen» accessible depuis le site internet www.telerecours.fr

— un recours en référé pré-contractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. À partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative);

— un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551.13 du code de justice administrative au plus tard le 31^e jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours;

— un recours gracieux peut être formé dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation;

— un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative);

— un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du Code de justice administrative);

— tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. À partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'État, ASS., 4.4.2014, «Département de Tarn-et-Garonne», n° 358994).

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22/24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Country: France

E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

VI.5. Date of dispatch of this notice

08/07/2021